Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 47 (1959)

Heft: 866

Artikel: Selon la formule des Fribourgeoises : une victoire signée Quinche

Autor: Felchlin, M. / Somazzi, I. / Prince, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269400

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

E 1436
J. A.
Bibliotheque Publique
et Universitaire de
GENEVE

7 mars 1959 — GENÈVE QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — 866

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît le premier samedi de chaque mois

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel des publications de l'Alliance de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an . . . . Fr. 8.— (ab. min.)
abonnement à « Femmes Suisses » compris.
Les abonnements partent de n'importe quelle date
Prix du numéro 35 centimes

Il est dur d'échouer mais il est pire de n'avoir jamais essayé de réussir.

Th. ROOSEVELT.

La grève bâloise au jour le jour

Mardi 3 février

Les professeurs du Gymnase de Jeunes filles font toutes solidairement la grève, aujourd'hui, mardi, pour protester contre le verdict populaire du 1er février et son mépris renouvelé du vœu des femmes suisses grévistes.

Comme il s'agissait environ de 20 professeurs et qu'elles représentent un quart du corps professoral, les élèves du gymnase ont été renvoyées chez elles à 9 h.

Mercredi 4 février

Le Conseil d'Etat désapprouve la grève des professeurs.

Extrait des délibérations du Conseil d'Etat du 3 février : Le Département de l'Instruction publique rapporte que les professeurs du gymnase de jeunes filles se sont mises en grève aujourd'hui pour protester contre le résultat de la votation du 1er février.

Le Conseil d'Etat prend connaissance avec étonnement de cette absurde action et la réprouve vivement : il charge le Département de l'Instruction publique de prendre des mesures disciplinaires appropriées contre les grévistes.

Jeudi 6 février

On trouve dans la presse les explications des grévistes sur le but de la grève :

« Mardi 3 février 1959, en signe de protestation contre le mépris renouvelé des droits civiques des Suissesses, nous avons solidairement fait grève.

Des adversaires nous reprochent d'avoir méconnu et violé la règle du jeu démocratique selon laquelle la minorité doit se soumettre. Nous déclarons à ce sujet ce qui suit :

1. La plénitude des droits civiques nous appartient à nous les femmes en tant que citoyennes et êtres humains majeurs. Il ne s'agit pas de nous les octroyer d'abord et notre ordre juridique doit les reconnaître s'il veut être réellement démocratique.

2. Mais nous, femmes, on nous empêche d'exercer les droits politiques. Non pas parce que nous serions une minorité de réclamantes qui devrait se soumettre. Nous ne sommes pas cette minorité ; nous n'avons eu absolument aucune possibilité de prendre part à la votation et de devenir ainsi une minorité. Nous sommes plutôt une catégorie sans droits politiques, au sujet de laquelle une catégorie politiquement privilégiée a voté et disposé.

A ce sujet nous rappelons les dernières votations cantonales bâloises sur cette question : en 1954, dans une votation féminine correctement effectuée, 33.000 femmes contre 12.000 se sont prononcées pour l'égalité politique. 9 mois plus tard, il a suffi de 21.000 voix masculines pour battre les 33.000 voix féminines. Les voix des femmes étaient juridiquement indifférentes, les voix des hommes ont dit le droit selon les règles de la démocratie. Maintenant à la votation fédérale du 1er février ce sont 19.000 hommes qui ont dit non.

3. Nous ne pouvons reconnaître ni comme juste, ni comme démocratique, ni comme opportun, le fait que soit dénié aux femmes par une votation masculine le plein droit de concourir aux décisions dans l'Etat qui nous est commun. C'est pourquoi nous toutes, au nombre d'environ 50 professeurs femmes, avons spontanément et solidairement décidé de donner à notre protestation contre l'acte d'absolutisme renouvelé une expression qui attire l'attention de nos concitoyens et de nos concitoyennes. Nous avons cessé le travail pendant une journée. L'école a dû être fermée, car en dépit des quelque 70 professeurs masculins qui travaillaient, il n'a pas été possible d'effectuer régulièrement l'enseignement. Il a été ainsi démontré

(suite en page 3)

A nos abonnés

On nous a demandé si, cette année, le journal n'organisait pas un voyage collectif comme à Paris, l'an dernier.

A notre grand regret, en raison de circonstances tout à fait imprévues et indépendantes de notre volonté, nous n'avons pu assumer cette charge.

Dès le mois de novembre, la rédactrice du « Mouvement féministe » était avisée que vraisemblablement, elle devrait quitter son adresse actuelle et se transporter ailleurs. La plus grande incertitude régnait quant à la date du transfert, qui pouvait tomber au printemps.

Effectivement, une partie des archives et de la documentation du journal est déjà emballée, le reste suivra pendant les prochaines semaines, de sorte que la soussignée a dû déjà suspendre son travail courant et chercher une remplaçante.

Elle l'a trouvée en la personne d'une jeune rédactrice et journaliste, Mme Riesen qui, malgré son âge, a déjà plusieurs années d'expérience.

Nous la remercions d'avoir bien voulu nous rendre le service d'assurer l'intérim. Il n'est pas facile de prendre brusquement en charge, un organe que l'on connaît à peine, traitant de sujets qui sont peu familiers. Nous espérons que nos abonnés ne nous en voudront pas si leurs habitudes se trouvent un peu bousculées et si les rubriques traditionnelles ne sont pas au rendez-vous.

Nous sommes d'ailleurs persuadés que la présence d'une nouvelle personnalité à la rédaction ne peut que nous enrichir. Des temps nouveaux s'annoncent, ils réclameront des voix nouvelles, des idées nouvelles, des attitudes nouvelles. C'est sans doute le destin lui-même qui nous a préparé l'expérience que nous allons faire. Nous nous excusons de l'événement et comptons sur la bienveillance de nos lecteurs.

A. W. G.

P. S. — En raison des fêtes de Pâques et pour les motifs cités ci-dessus, la rédactrice se voit dans la nécessité de supprimer le numéro du 4 avril, qui sera remplacé au moment de la suspension de l'été.

Floriana Institut pédagogique privé Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27
Formation de gouvernantes institutrice pour familles suisses et étrangères
Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc,
Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assurés.

Selon la formule des Fribourgeoises :

Une victoire signée Quinche

Innombrables sont les témoignages de reconnaissance adressés à Me. Antoinette Quinche pour le magnifique et persévérant effort qu'elle poursuit depuis des décennies. Nous ne pouvons que citer quelques lignes cueillies ici et là.

Réunies pour fêter avec vous une victoire signée Quinche, nous vous adressons toutes nos félicitations.

Association féministe fribourgeoise.

Le canton de Vaud, le premier canton suisse ouvrant le chemin à la justice ! Combien nous vous admirons, chère combattante...

Dr. M. Felchlin et I. Somazzi.

Félicitations enthousiastes pour brillant succès, Vaud a sauvé l'honneur de la Suisse et ouvert la porte aux plus grands espoirs, gloire aux Vaudoises et merci !

Sion, Suffrage féminin valaisan.

Chaleureuses félicitations aux premières électrices suisses et à leur présidente.

M. Prince,
Association genevoise pour le suffrage féminin.

Sincères compliments pour le grand succès.

Groupe suffragiste suisse-allemand, Locarno.

Nous nous réjouissons avec vous de votre belle victoire et vous en félicitons sincèrement.

Association cantonale neuchâteloise pour le suffrage féminin. — P. Quaille.

Après le 1er février

Les vaudoises sont à l'honneur

Le comité du Groupe féminin du parti radical lausannois exprime à Me A. Quinche ses remerciements pour l'activité inlassable qu'elle a déployée à la tête du féminisme vaudois et qui vient de trouver enfin sa récompense.

Au nom de toutes :
Antoinette Honegger.

Je ne voudrais pas laisser passer cette journée sans vous exprimer ma plus vive gratitude pour tout le dévouement dont vous avez fait preuve... Je ne suis qu'une très modeste femme d'ouvrier, mais cela ne me fait pas moins sentir toute l'injustice dont nous sommes les victimes dans un pays qui se croit démocratique...

B. Baho.

Félicitations aux premières citoyennes suisses.

M. von Greyerz, prés. de la Fédération suisse des femmes de carrières libérales et commerciales.

Vives félicitations, vive la Suisse romande.

Section suffragiste, Thoune.

Remplis de joie et de satisfaction, nous vous félicitons cordialement du succès de la votation vaudoise...

Comité cantonal d'action pour le suffrage féminin, Zurich.

Vaud en tête du progrès dans notre démocratie, nous félicitons les électeurs et nous réjouissons pour les Vaudoises.

Comité d'action lucernois pour le suffrage féminin.

Messages télégraphiques

Tous nos compliments pour la belle victoire. Honneur aux citoyens vaudois !

L. Rovelli,
Presidente Momivento sociale feminile Ticino, Chiasso.

° ° °

Amies vaudoises, félicitations chaleureuses, vive le canton de Vaud et un grand merci, votre victoire nous encourage à recommencer la lutte dans notre canton.

Gonzenbach,
Association pour le suffrage féminin de Berne.

° ° °

Nous sommes fières de la votation vaudoise et vous félicitons de ce magnifique succès dû à votre travail de longues années.

Zurich Frauenzentrale.

° ° °

Chaleureuses félicitations à celles qui ont ouvert la brèche, voulons vous suivre le plus rapidement possible.

Association pour le suffrage féminin de Bâle et environs.

° ° °

Toutes nos félicitations, bravo !

Movimento sociale feminile Locarno.

D'éminentes personnalités ont écrit...

Bravo Vaud ! Vous aurez (en Suisse) à suivre le même dur chemin qu'ont suivi les Américaines. Un Etat à la fois, un canton à la fois.

M. Corbett-Ashby - Alliance internationale des femmes, droits égaux, responsabilités égales.

...dans un coin du pays, au moins, la voix de la justice s'est fait entendre...

Dr. A. Kuenzi, pour le Groupe de travail du Comité d'action de Bienne.

A. Müller-Blaser, prés. de l'Union en faveur des intérêts féminins.

Nos vœux les plus cordiaux.

Aloïs et Erika Grendelmaier.

Je voudrais vous féliciter pour le magnifique résultat que votre canton a donné.

Peter von Roten - Viège et Bâle.

Après de nombreuses années de combat, vous avez remporté une victoire éclatante...

P. de Rive, juge, Sion.

Je pense que les femmes vaudoises, par la discrétion même de leurs sentiments, ont aidé considérablement à faire triompher leur cause...

A. Chevallaz, syndic, Lausanne.

EXTRAIT VITAMINEUX
Bévita
Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE
Bévita
sous contrôle de l'Institut des vitamines

BUFFET CORNAVIN
E. L. NIEDERHAUSER